

Expression des groupes du Conseil municipal

Ste Geneviève Avant Tout

En général, les mois de vacances d'été sont plutôt réservés aux joies de la détente et à l'oubli des tracas quotidiens, bien qu'un français sur deux ne parte pas. Au cas où certains ne penseraient plus à rien, ils auront la désagréable, mais habituelle surprise de constater que les tarifs postaux ont augmenté, de même que ceux du gaz et de l'électricité, des transports à des taux bien supérieurs à l'inflation et à l'augmentation des salaires et des pensions de retraite.

C'est justement pendant cette période où l'activité (dans tous les sens du terme) tourne au ralenti que le gouvernement s'agite beaucoup sur d'autres sujets par crainte de devoir affronter une rentrée bien plus chaude que ne l'a été le temps du mois d'août. Il voit arriver le mardi 7 septembre avec beaucoup moins de sérénité qu'il veut bien l'afficher. Cette journée de grèves et de manifestations organisée par toutes les organisations syndicales contre la réforme des retraites fait suite à celle organisée fin juin qui a connu un succès considérable. Alors que bon nombre de retraités ont de grandes difficultés à vivre, il faudrait maintenant travailler plus longtemps avec des pensions amoindries. L'objectif étant que chacun constitue durant son activité professionnelle sa propre retraite complémentaire.

Les élus de Sainte Geneviève Avant Tout ont toujours défendu les principes de solidarité liés non pas en fonction du revenu seul, mais en tenant compte de la pénibilité du travail et du libre choix de prendre sa retraite à 60 ans dans de bonnes conditions. C'est pourquoi ils font leurs, les revendications des organisations syndicales et appellent le maximum de gens à participer à la manifestation du 7 septembre à Paris.

En attendant de vous y rencontrer, nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances, nous avons mis à profit cette période pour intensifier le chantier de la Salle Gérard Philippe dont le gros œuvre sera terminé pour la rentrée. Que nous vous souhaitons très bonne et combative.

Pour Sainte Geneviève Avant Tout
Daniel Bouchon

Ste Geneviève Autrement

Vingt ans et toujours d'attaque

Cette année, Ste Geneviève Autrement, a vingt ans.

A quoi son action a-t-elle servi ? Difficile à dire. Voici quelques faits.

Nous avons exercé notre rôle de contrôle sans être procédurier. A trois reprises nous avons retiré un dossier déposé au Tribunal administratif car la commune avait rectifié la situation. Il a fallu saisir une fois le Conseil d'Etat, qui nous a donné raison. Un autre cas a donné lieu à un "rappel à la loi".

Nous avons fait des propositions – beaucoup de propositions : voyez nos programmes, sur Internet. Plusieurs ont été reprises quelques années après. Je me souviens par exemple des critiques et moqueries lorsque j'ai demandé d'installer, dans un cas d'urgence, des caméras de surveillance ! Autre exemple : la mosquée. Nous avons écrit au maire que ce qu'il avait imposé aux musulmans n'était pas correct. Il vient de prendre, enfin, la décision que nous avions recommandée. Nous avons également aidé plusieurs associations de la commune à démarrer ou à redémarrer. Il y a encore à faire car, quoi qu'il en dise, le maire n'aime pas trop le débat démocratique. Par exemple, pourquoi refuse-t-il encore de donner des informations sur la gestion de la commune ?

La démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Après vingt ans, nous sommes toujours à son service - à votre service.

Henri Prévot

NVoyez nos propositions et nos commentaires sur Internet : <http://pages-perso-orange.fr/sainte-genevieve.autrement/> et écrivez-nous.

Union de la Droite Génovéfaine

- Après l'émotion suscitée par une série d'accidents, dont certains mortels, mettant en cause des chiens dangereux, un projet de loi renforçant les obligations des propriétaires a été adopté le 28 novembre dernier par l'assemblée nationale. Les propriétaires ou détenteurs d'animaux de catégorie 1 (chien d'attaque) et de catégorie 2 (chien de garde ou de défense) sont soumis à l'obligation de posséder un permis de détention délivré par le Maire.

Malheureusement encore beaucoup trop d'animaux de ces catégories se baladent dans nos parc et dans nos rue sans laisse ni muselière. La municipalité n'a t'elle pas des obligations sur ce sujet ?

- Nos amis musulmans Génovéfains vont avoir leur local pour pratiquer sereinement leur culte. Comme vous le savez certainement, la Mairie louait jusqu'à présent l'Espace Averoes (financée par la municipalité) à titre exclusif à deux associations musulmanes qui pouvaient ainsi pratiquer leur culte. Cette pratique était bien évidemment contraire à nos yeux à l'esprit de la loi de 1905. Ainsi lors du dernier conseil municipal de juin l'unanimité du Conseil municipal a décidé de vendre cette salle. Cette solution est bien évidemment la meilleure pour tous.

Enfin en ce mois de septembre l'Union de la Droite Génovéfaine vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Charles Fréalle, Patricia Bartoli
Union de la Droite Génovéfaine

Vos élus de l'Union de la Droite Génovéfaine vous accueillent dans les locaux de l'Urbanisme tous les samedis de 10 h 30 à 12 h sur rendez-vous au 06 45 90 39 62

Démocratie Génovéfaine

Le bail que la commune avait consenti à l'association FIG pour utiliser l'Espace Averoes comme mosquée avait été invalidé par le tribunal administratif de Versailles en janvier 2009, le loyer étant jugé d'un montant trop faible, l'insuffisance de loyer pouvant donc être assimilée à une subvention au culte, proscrite par la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat. La municipalité a annoncé lors du conseil municipal du 29 juin que la solution juridique finalement retenue était de vendre la salle Averoes à la FIG, à la valeur estimée par le service des Domaines.

Je me réjouis de cette nouvelle, qui permet de clore le chapitre et de garantir à la communauté musulmane toute la sérénité à laquelle elle aspirait bien légitimement.

Sur un autre plan, le STIF, Syndicat des Transports d'Île-de-France (pilote désormais par la région Ile-de-France) a annoncé une hausse du prix des transports de 3,9 % en moyenne en juillet. Par chance les zones 5 et 6 sont épargnées, mais cette augmentation atteint 6,7 % dans Paris intra-muros. Pour mémoire, les Verts pendant la campagne des régionales nous promettaient un passe Navigo à 65 € pour tous. Rappelons aussi que les Verts ont à peine négocié des postes de vice-présidents de la région Île-de-France, en échange d'une union avec la liste socialiste. Une fois les élections gagnées et les postes obtenus, on apprend maintenant, par exemple du vice-président de la région Île-de-France chargé des transports, M. PACE, qu'une telle augmentation des tarifs des transports en commun était inévitable, et « qu'il faut savoir prendre des décisions courageuses » (l'express.fr).

Le vrai courage aurait été d'en informer les électeurs AVANT les élections.

Florence Pouch

www.democratie-genovefaine.net